



Dames par 4

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Cette épreuve est ouverte aux joueuses **LICENCIÉES à la F.F.B**
- Chaque équipe est composée de 4, 5 ou 6 joueuses (7 en promotion).
- Les équipes de 4 ou 5 joueuses désirant se **COMPLÉTER** à 5 ou 6 joueuses doivent satisfaire à l' article 34 du règlement des **COMPÉTITIONS** (Aucun **COMPLÉMENT** ne sera accepté après le début de la Finale de Comité).
- Tout **REMPLACEMENT** au sein d' une équipe doit satisfaire à l' article 35 du règlement des **COMPÉTITIONS** (Aucun **REMPLACEMENT** ne sera accepté après le début de la Finale de Comité).

2. DEROULEMENT DE L' ÉPREUVE:

L' épreuve est organisée en 3 catégories concourant séparément:
 Dame-Excellence, Dame-Honneur, Dame-Promotion

A- DAME-EXCELLENCE:

Épreuve de catégorie 2

Équipes d'Indice de Valeur 232 ou 1 joueuse de 1ère série

- **FINALE DE COMITE DIRECTE :**
 Selon le nombre d' équipes engagées : une ou deux poules
 N matchs de N donnes et rotation des étuis.
 Dans le cas de 2 poules : match de classement si le nombre de qualifiées pour la finale de Ligue est impair.

B- DAME-HONNEUR:

Épreuve de catégorie 3

Équipes d'Indice de Valeur 156 ou 1 joueuse de 2ème série.

- **1-POULES ELIMINATOIRES:** (POULES DE 4)
 Qualification directe possible pour les plus forts indices de manière à avoir un nombre deuxièmes divisible par 4.
 4 équipes se rencontrent en matchs de 28 donnes: les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour la F. C.

2-FINALE DE COMITE:
PATTON SUISSE de 16 à N équipes.

C- DAME-PROMOTION:

Épreuve de catégorie 5

Équipes sans joueuse de 1^{ère} ou 2^{ème} séries ou antérieurement classé 1^{ère} série ou 2^{ème} série majeure.

1-POULES ELIMINATOIRES: (POULES DE 4)

2-FINALE DE COMITE:
Idem Dame-Honneur

3.DATES DES RENCONTRES:

Date fixe: le VENDREDI (ou le MERCREDI)

4 équipes se rencontrent en matchs de 24 donnes

4.LIEU DES RENCONTRES:

Il sera déterminé à l' avance par le Directeur des Compétitions